# DELIBERATIONS
## du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

## Séance du 22 septembre 2014

---

Délibération n° 2014 – 22/09/2014 - 12

*Conséquences des orientations budgétaires 2015 sur l'offre de formation*

---

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 11 septembre 2014

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 19 pour, 1 abstention :**

**les conséquences des orientations budgétaires 2015 sur l'offre de formation :**
- **les maquettes pédagogiques ne doivent pas dépasser 1600 h en Licence**
- **les formations à petits flux seront financées à 80 % de leur maquette.**

Dijon, le 23 septembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Relevé synthétique des votes et avis du CFVU du 11 septembre 2014*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

| | |
|---|---|
| UNIVERSITE DE BOURGOGNE | ***Commission de la Formation et de la Vie Universitaire*** |

**Relevé synthétique des votes et avis de la séance du jeudi 11 septembre 2014**

**----------**

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 16h55.*

## 1. Informations du Président

Le Président précise tout d'abord qu'un élu étudiant du collège III des usagers (Stan ROSSI) a souhaité mettre fin à son mandat. Il est remplacé par Pierre BEDU qui était jusqu'alors suppléant. Jonathan GRIMOND, présent aujourd'hui, est nommé suppléant conformément à la profession de foi déposée lors des élections étudiantes de février 2014.

Le Président donne ensuite plusieurs informations relatives aux points suivants :
- constitution de la COMUE : 6 établissements sur 7 ont voté les statuts. Il reste l'ENSAM ;
- projet « i-site » : la gouvernance va porter le projet. Des réunions d'informations auront lieu en octobre et novembre ;
- préparation du contrat quinquennal : ce sera un contrat de site UBFC porté par la COMUE. Une lettre de cadrage sera prochainement présentée en conférence des directeurs de composantes et dans les conseils centraux. Des groupes thématiques seront constitués autour des autres volets (vie étudiante, documentation…) en vue d'une autoévaluation. Il faudra que les conseils puissent être consultés au printemps 2015 afin que la remontée au Ministère soit possible en octobre 2015. Concernant l'évaluation, des informations seront connues lors d'une réunion à Paris mi-octobre.

## 2. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 25 juin 2014

*Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2014*

| | |
|---|---|
| **Vote CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

## 3. Conséquences des orientations budgétaires 2015 sur l'offre de formation VOTE CA

Le Président rappelle la situation financière actuelle qui est compliquée compte tenu notamment de la baisse constante des dotations de l'Etat. Il a fallu réfléchir à des mesures pertinentes concernant l'offre de formation dans le cadre de la préparation du budget 2015. Une lettre de cadrage a été envoyée aux composantes mi-juillet 2014.
Une discussion s'engage en CFVU sur les modalités de prise en compte de ces mesures et leurs conséquences concrètes pour les différentes formations de l'UB.
L'autonomie pédagogique des composantes sur la constitution de leurs maquettes (répartition UE disciplinaires / transversales) est rappelée. Les crédits PRL seront préservés.
Le financement des 20% manquants pour les petits flux peut être assuré par les composantes sur leurs ressources propres.
Le fait que le budget de la Recherche ne soit pas impacté par les mesures restrictives est abordé. Le Président précise qu'il ne faut pas opposer Recherche et Formation. Les masters sont adossés à des unités de Recherche qui doivent être puissantes pour être de vrais axes de développement pour l'université. Les licences conduisant à des masters, il y a une dynamique à encourager pour la formation via la Recherche. Certains élus regrettent que le budget de la formation soit ainsi contraint. Le Président rappelle que l'université ne peut risquer d'être en déficit. Il faut absolument maitriser les dépenses (heures complémentaires notamment).
Une discussion s'engage sur la gestion financière avec une question sur l'utilisation possible du fonds de roulement. Le Président indique que c'est pour le moment impossible. L'UB a engagé une réflexion importante sur deux budgets (Pôles Patrimoine et SIUN) afin de bien distinguer entre ce qui relève du fonctionnement et de l'équipement. Si le financement via le fonds de roulement devenait envisageable, ce serait une possibilité très dangereuse pour les universités, entrainant un déficit à moyen terme.

Le Président met au vote des élus les principes suivants de gestion concernant l'offre de formation, qui s'appliqueront pour l'année universitaire 2014-2015 :
- les maquettes pédagogiques ne doivent pas dépasser 1600 heures en Licence ;
- les formations ayant des petits flux seront financées à hauteur de 80 % de leur maquette. Ceci concerne les effectifs à moins de 20 étudiants en parcours de Licence (L2, L3) et les effectifs inférieurs à 10 étudiants en Licence professionnelle et parcours de Master. Ce sont les effectifs en inscription principale initiale et continue de l'année universitaire 2013-2014 qui seront pris en référence. (nb : ces dispositions ne concernent pas les formations totalement autofinancées)

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable, moins 3 abstentions** |

## 4. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 5 septembre 2014

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président de la CFVU.

***▪ En lien avec le Pôle International***

***Création d'une unité transversale « Interculturalité »*** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN précise que Valérie GACON a présenté le projet d'unité d'enseignement transversale «Interculturalité » qui est à destination des étudiants internationaux inscrits à l'UB (en échange ou à titre individuel). Le projet est d'ouvrir deux options, dont une dès cette rentrée, intitulée « Bienvenue en France ».
L'option 2 « Bonjour le monde » est actuellement en préparation et sera à l'attention des étudiants francophones préparant une mobilité internationale. Durée : 1 semestre (1er ou 2ème). Objectif : proposer une véritable immersion interculturelle sur le campus en offrant d'une part des cours de perfectionnement en français Langue étrangère et en intégrant d'autre part les étudiants aux activités culturelles et linguistiques organisées par le Centre des Langues et des Cultures pour tous dans le cadre du Pôle international. Cette UE ouvrirait droit à 5 crédits ECTS et sera accessible sur candidature, avec un nombre de places limité. La discussion a porté sur le nombre de crédits attribués car les UE comptent en général 6 ECTS. Il est proposé que cette UE puisse rapporter 6 ECTS maximum.

*Proposition faite à la CFVU : adoption du projet de création d'une unité transversale « Interculturalité » avec ouverture de l'option 1 « Bienvenu en France » à la rentrée 2014 (maximum 6 ECTS)*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

***Projets internationaux*** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque les deux conventions présentées en CP. Ces accords sont très classiques, avec deux universités partenaires en Bulgarie et en Russie.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des deux projets internationaux, tels que présentés en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

***2 bourses pour le Master Physique (enseignement dupliqué en anglais)*** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN évoque le dossier et rappelle le contexte. Sur les 4 masters sélectionnés pour délivrer les enseignements en anglais, seuls 2 ouvrent (BOP et Physique). Le master Physique accueille des étudiants internationaux éligibles à la bourse de 2500 euros. Il y a 7 étudiants attendus. Deux bourses ont été prévues et votées. Il faudrait que deux bourses supplémentaires soient attribuées afin de pouvoir accueillir deux étudiantes russes. Cela permettra à ce master de démarrer et d'ainsi contribuer au développement de l'internationalisation des formations.

*Proposition faite à la CFVU : attribution de deux bourses supplémentaires de 2500 euros chacune pour le Master Physique (en vue de l'accueil de deux étudiants internationaux), tel que présenté en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

***▪ Diplômes d'université*** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN précise que la modification demandée pour le DU « Management de la performance énergétique du bâtiment » concerne l'instauration d'un stage obligatoire de trois mois pour les demandeurs d'emplois. Il faut en effet qu'ils puissent réinvestir leurs nouvelles connaissances en situations professionnelles.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la modification demandée pour le DU « Management de la performance énergétique du bâtiment», telle que présentée en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

***▪ Offre de formation rentrée 2014*** **VOTE CA**

4 points sont abordés :

↳ **LP Aménagement paysager :** ouverture de places en apprentissage pour ce diplôme afin de pouvoir passer des contrats avec des petites entreprises et des administrations qui pour l'instant ne peuvent pas assumer le financement d'un contrat de professionnalisation. La décision finale est du ressort du Conseil régional de Bourgogne, qui se prononcera fin septembre ou début octobre. La rentrée sera décalée en fonction de ces informations.
*Proposition faite à la CFVU : adoption de la demande d'ouverture de places en apprentissage pour la LP Aménagement paysager, telle que présentée en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

↳ **MEEF premier et second degrés, encadrement éducatif** : il s'agit d'adopter les maquettes pour la deuxième année du diplôme qui entre en fonctionnement à la rentrée 2014. Lucie CORBIN a présenté le dossier en commission de la pédagogie et expliqué les principes pédagogiques sous-tendant la mise en œuvre de ces maquettes. Le stage doit être crédité de 20 ECTS, ce qui implique une nouvelle harmonisation des ECTS attribués aux autres UE. L'économie générale des maquettes n'est pas modifiée. Pour les MEEF 1ère année, il s'agit d'ajustements suite à une année de fonctionnement. Les difficultés de gestion en raison du partage de compétences entre l'ESPE et les composantes sont soulignées par Lionel CROGNIER qui rappelle la spécificité de ce master pour l'UFR STAPS.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des maquettes MEEF premier et second degrés et encadrement éducatif, telles que présentées en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable moins 1 abstention** |

↳ **DFASP 2ème année :** le dossier a été présenté en Commission de la Pédagogie par Evelyne KOHLI, qui a détaillé les fiches filières pour la 2ème année du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

(DFASP). Ce diplôme confère le grade de master à ses titulaires. On est ici dans la continuité de l'universitarisation des études de santé, avec la mise en place de la 5ème année pour Pharmacie. 3 parcours sont prévus : officine, industrie et internat. On note des spécificités pour ce diplôme (hors L-M-D) qui prévoit des non-compensations et des notes seuils. Des ajustements sur la 4ème année ont été prévus et seront expliqués lors de la prochaine CP.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la 2ème année du DFASP, telle que présentée en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

↳ **Demandes de modifications de fiches filières :** diverses demandes ont été transmises par les composantes pour la rentrée 2014. Il est précisé que pour le Master 2 Transport, mobilité, environnement, climat, la proposition à valider est bien celle liée au maintien d'une session de rattrapage. Dans le document récapitulatif, 3 catégories de demandes sont à distinguer : celles « classiques » dues à une évolution mineure de la maquette, celles relatives aux formations de santé (plus particulières) et celles liées aux mesures de cadrage notifiées aux composantes en juillet 2014 (plafond des 1600 heures en licence et financement à 80% des formations à petits flux). Toutes n'ont pas pu transmettre leurs demandes mais seront invitées à le faire rapidement afin que les fiches filières soient finalisées dans le premier mois de l'année d'enseignement.

*Proposition faite à la CFVU : adoption des demandes de modifications de fiches filières, telles que présentées en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

▪ ***Référentiel commun des études pour l'année 2014-2015*** **VOTE CA**

Grégory WEGMANN précise qu'un groupe de travail a eu lieu le 19 juin 2014 afin d'étudier les modifications possibles du Référentiel commun des études. Plusieurs points techniques ont été évoqués et insérés dans le document. Une partie n°4 (« dispositions finales ») faisant référence aux mesures de cadrage prises en vue de la préparation du budget 2015 est ajoutée. Le statut AJAC fera l'objet d'une évaluation au cours de l'année afin d'envisager son évolution le cas échéant. Dorian COLAS DES FRANCS précise que les premiers constats sur le nombre d'étudiants pouvant bénéficier de ce statut font apparaitre une très forte baisse entre les années 2010-2011-2012 (statut AJAC automatique) et 2013-2014 où un nouveau statut s'est appliqué (20 crédits ECTS par semestre pour progresser)

*Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications apportées au Référentiel commun des études, telles que présentées en séance*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable moins 3 abstentions** |

▪ ***Conventions pédagogiques*** **VOTE CA (rubrique « Conventions »)**

➢ Convention entre l'Université de Bourgogne (UFR STAPS) et la Ligue Bourguignonne de Karaté
Grégory WEGMANN indique que cette convention rejoint les autres conventions passées par l'UFR STAPS avec les différentes ligues sportives du département ou de la région. Cela permet aux étudiants d'avoir une licence pour entraîner dans la discipline en question.

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la convention UB/ Ligue de Bourgogne de Karaté*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

➢ Convention entre l'Université de Bourgogne (laboratoire ThéMA) et la SNCF

Grégory WEGMANN précise que cette convention permet aux étudiants du Master 2 Transport, mobilité, environnement, climat d'effectuer un stage dans une gare dédiée (Dijon Ville cette année). Ce dispositif existe depuis 2010. Le budget a été revu et est bien de 5077 euros TTC (en 2 versements de 2500 et 2577 euros).

*Proposition faite à la CFVU : adoption de la convention UB/SNCF*

| | |
|---|---|
| **Avis CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

**5. <u>Calendrier universitaire 2014-2015 : ajustements</u>**

*Proposition faite à la CFVU : adoption du calendrier universitaire proposé par l'UFR SVTE (ajustements) pour l'année 2014-2015, tel que présenté en séance.*

| | |
|---|---|
| **Vote CFVU** | **Avis favorable à l'unanimité** |

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.*

Le Vice-Président de la CFVU

***validé***

Grégory WEGMANN